

COMMUNIQUÉ

DU MAIRE DE STAINS AZZÉDINE TAÏBI CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Stains, le 13 janvier 2021

Pour la santé des habitants de Stains et de Seine-Saint-Denis : Non au projet d'extension de l'aéroport Charles-de-Gaulle.

Depuis plusieurs mois déjà, nous sommes mobilisés à Stains pour dénoncer le projet de création du terminal 4 de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle : un projet désastreux aussi bien du point de vue écologique que sanitaire.

Nouvelle étape dans cette bataille, 13 communes d'Ile-de-France ont déposé un recours contentieux afin d'obtenir le retrait de ce projet d'extension. À Stains, nous sommes parfaitement solidaires de cette démarche, et resterons mobilisés aux côtés des associations, habitants et partenaires qui mènent la bataille.

En effet, à l'heure où la France s'est engagée aux travers des traités internationaux à réduire la production de gaz à effets de serres, que l'actualité est à la lutte contre la pollution atmosphérique, à la préservation et au développement des espaces verts ; à l'heure où les français aspirent, en pleine crise du COVID19, à préserver leur santé, leur environnement, à promouvoir un modèle de développement plus vert, la construction du terminal 4 de l'aéroport Charles-de-Gaulle est un non-sens.

Nous savons les effets dévastateurs que peuvent occasionner les nuisances sonores sur la santé des Franciliens : problèmes cardiovasculaires, perturbation des systèmes immunitaire et endocrinien, troubles du sommeil, détérioration des fonctions cognitives, stress, dépression... À terme, les nuisances sonores peuvent réduire de 3 ans l'espérance de vie de ceux qui les subissent quotidiennement !

Une extension de l'aéroport, du trafic aérien ne feraient qu'augmenter ces nuisances et leurs effets néfastes.

Dans notre région qui compte déjà 3 aéroports, la priorité doit aller au développement des transports en commun locaux, nécessaires pour la vie sociale et économiques des Franciliens.

Azzédine TAÏBI
Maire de Stains